

---

# COMMISSION 1 : ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES, TRANSITIONS

## POLITIQUE 12 - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### 12-6 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES - ANIMATION DU DIALOGUE TERRITORIAL

En septembre 2019, l'Assemblée départementale a adopté le scénario-cible d'Ille-et-Vilaine 2035. Défini dans le cadre d'une démarche prospective et participative engagée en 2018, il propose un avenir souhaitable pour un département solidaire et résilient, bénéficiant d'un développement durable et équilibré du territoire.

Les leviers identifiés dans le cadre de l'exercice prospectif ont démontré leur pertinence dans le contexte de la crise sanitaire et des effets déjà sensibles de la crise climatique. Le renforcement des solidarités locales et familiales, le développement du télétravail et des mobilités douces, l'augmentation de la consommation locale, l'effort pour la préservation des ressources et de la biodiversité constituent autant d'exemples d'enjeux identifiés dans le diagnostic d'Ille-et-Vilaine 2035 pour réussir, avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, une transition juste et durable.

#### I. L'ACTION DÉPARTEMENTALE

Le scénario Ille-et-Vilaine 2035 est le cadre de référence de toutes les politiques départementales. Des orientations ont d'ores et déjà été prises en ce sens par la collectivité, notamment avec l'adoption en 2020 du programme Mobilité 2025, du Plan départemental de l'habitat, du Schéma départemental enfance - famille ou encore du Plan d'action biodiversité et paysages.

Après avoir bénéficié d'une présentation du scénario-cible, les services départementaux ont établi, au printemps 2021, une revue de leurs activités et de leurs évolutions potentielles, afin de les mettre en perspective avec les fondamentaux d'Ille-et-Vilaine 2035. 19 rencontres avec les services ont permis d'identifier et de documenter les leviers d'action susceptibles d'alimenter la démarche à partir de 3 questions :

- Ce qui se fait déjà, qui doit être conforté voire renforcé.
- Les reconductions ou définitions en cours de schémas départementaux, plans d'actions, conventions avec les partenaires...
- Ce qui n'est pas mis en œuvre à ce jour, ou pas encore en réflexion, méritant de l'être à moyen ou long terme.

Cette production pourra alimenter le travail d'élaboration du projet de mandature qui s'engage.

La définition d'indicateurs et leur consolidation dans un tableau de bord constituera une étape incontournable en 2022, afin d'être en capacité de mesurer l'impact de l'action départementale et le degré de réalisation de ce scénario.

Les schémas et plans d'action qui seront définis par la collectivité en 2022 devront être en cohérence avec le scénario cible (le Schéma autonomie par exemple).

---

De même, les modalités d'accompagnement des territoires et de ses acteur.rices dans la conduite de leurs projets intègrent dorénavant les fondamentaux d'Ille-et-Vilaine 2035. Cela implique une montée en compétences, qui se traduira en 2022 par la formation des services de la collectivité sur la prise en compte des enjeux environnementaux ou encore sur une participation citoyenne renforcée dans la conduite des projets.

Enfin, dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, la collectivité cible en priorité 4 enjeux fondamentaux d'Ille-et-Vilaine 2035, dont la prise en compte pourra être déclinée dans le rapport sur la situation du développement durable pour son rapport développement durable 2022 :

- Les vulnérabilités sociales et environnementales, avec une attention particulière sur les précarités sociale, énergétique, alimentaire et les personnes peu mobiles.
- Climat : un plan de transition, des politiques territoriales responsables. Des objectifs, un programme d'action et un suivi sont à consolider pour accélérer la réduction des gaz à effet de serre de la collectivité.
- Zéro Artificialisation Nette en 2050 : mise en œuvre de la loi climat et résilience. La collectivité devra élaborer une stratégie pour ses infrastructures et ses bâtiments, et dans le cadre du soutien aux territoires.
- Biodiversité : la stratégie est réaffirmée avec le budget annexe pour une politique de préservation et de restauration de la biodiversité, qui devra être intégrée dans les politiques sectorielles selon des modalités transversales.

## **II. LA MOBILISATION DES PARTENAIRES DU DEPARTEMENT**

Les partenaires de la collectivité contribuent à la mise en œuvre des politiques départementales. Il est donc essentiel de tenir compte des fondamentaux d'Ille-et-Vilaine 2035 dans leurs actions. Selon les partenaires, l'année 2022 devra conforter le travail engagé ou le développer. A titre d'illustration :

- Le déploiement de l'ingénierie publique intégrant les enjeux d'Ille-et-Vilaine 2035 et s'appuyant sur les expertises de nos services, mais également celle des partenaires dans une dynamique de complémentarité avec ce qui est proposé par la collectivité.
- Le travail de renégociation de la convention avec Néotoa qui sera structurée autour de l'aménagement du territoire, des solidarités humaines et des transitions.
- Conforter et valoriser la mise en œuvre de plans d'actions de partenaires, tel que l'Agence de développement touristique, dont la stratégie s'articule autour du tourisme durable et de l'action de proximité.

Le travail de structuration du suivi des partenaires à l'échelle de la collectivité devra intégrer cette dynamique.

## **III. LE DEPARTEMENT ANIMATEUR TERRITORIAL**

Pour contribuer à la réalisation du scénario Ille-et-Vilaine 2035, le Département doit jouer un rôle d'animateur et ainsi encourager les initiatives et les actions des territoires, des partenaires, des Bretilien.nes. La dynamique prospective de la démarche doit être entretenue pour une convergence collective de la vision partagée sur les 10 prochaines années. Pour cela, le Département dispose de différents leviers d'actions et de moyens à mobiliser, selon les typologies d'acteurs.

---

Une réflexion devra être conduite en 2022 avec les objectifs suivants :

- Impliquer tous les niveaux d'acteur.rices dans la démarche Ille-et-Vilaine 2035 : partager les valeurs et la priorité des fondamentaux.
- Animer le partage des pratiques et susciter des initiatives.
- Valoriser et capitaliser ces initiatives.
- Maintenir la dynamique prospective de la démarche.

Cette réflexion sera proposée dans le cadre d'un stage étudiant.

**Synthèse :**

***L'année 2022 devra permettre d'ancrer les fondamentaux du scénario-cible Ille-et-Vilaine 2035 dans l'action départementale, tout en renforçant l'effet d'entraînement auprès des territoires et des partenaires. Il conviendra également de maintenir la dynamique prospective dans laquelle la collectivité s'est positionnée.***

**En conclusion, je vous propose :**

***- de prendre acte pour l'année 2022 des modalités permettant de tenir compte des fondamentaux d'Ille-et-Vilaine 2035 dans l'action départementale, dans l'accompagnement proposé aux territoires et porteur.euses de projets, et dans les collaborations avec les partenaires de la collectivité.***

LE PRESIDENT

**Jean-Luc CHENUT**